

Accompagnant Éducatif et Social (AES) – Formation continue

Diplôme d’Etat – Niveau 3

Durée :	12 mois (567 heures)
Dates :	Du 12 novembre 2025 au 02 novembre 2026
Lieux :	ADEA à Bourg-en-Bresse
Délai d'accès :	Inscription jusqu’au 04 novembre 2025



Réf. RNCP : 36004
Réf CARIF / OREF : 03_2110302F

PRÉSENTATION

L’accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d’autonomie, quelles qu’en soient l’origine ou la nature. Il peut accompagner un public de tout âge.

L’AES prend en compte les difficultés des personnes, les conséquences de certaines problématiques liées à l’âge ou à la maladie, ou à tout autres situations plaçant la personne en situation de vulnérabilité. L’AES doit permettre à ces personnes de rester actrices de leur projet de vie. Ses interventions contribuent à l’épanouissement de la personne à son domicile ou en établissement.

L’AES, au sein d’une équipe, accompagne la personne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs, en lien avec l’entourage.

OBJECTIFS

- Se préparer à exercer un métier de proximité dans le champ de l’intervention sociale, de l’aide à la personne.
- Savoir cerner son rôle et sa place dans l’accompagnement de la vie quotidienne.
- Connaître et respecter le cadre juridique et éthique de l’intervention sociale.
- Acquérir les compétences du référentiel et un positionnement professionnel.
- Préparer et passer les épreuves de certification du diplôme d’Etat.

TAUX DE REUSSITE	TARIF	COÛTS EN PLUS	FINANCEMENT	ÉLIGIBLE CPF	NOMBRE DE PARTICIPANTS	BLOCS DE COMPÉTENCES	EQUIVALENCE	PASSERELLE
100%	8 505 €	45€ Entretien de positionnement	Employeurs OPCO Apprentissage	Oui	20 personnes	5 blocs à certifier	Bloc 5 de l’Aide-soignant	Aucune

PROGRAMME

La formation se déroule en partie en centre de formation et en partie en stage sur une amplitude de 12 mois.

La pratique : La formation pratique est assurée sur le lieu employeur de l’AES en majorité, seul un stage de 140h est à effectuer pour aboutir à deux expériences.

En centre de formation : 567 h dont 546h liées aux 5 domaines de formation et 21 heures consacrées à l’attestation de formation aux gestes et soins d’urgence de niveau 2.

Domaine de formation 1 : 112h
Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne :
Les fonctions primaires, les actes essentiels, ergonomie, notions de santé, le rapport au corps et à l’intimité, accompagnement de fin de vie, communication verbale et non verbale...

Domaine de formation 2 : 91h
Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne :
Les temps-clé du quotidien, cadre de vie, aide dans les actes du quotidien, repas, vêtements, hygiène...

Domaine de formation 3 : 105h
Accompagnement à la vie sociale et relationnelle :
Vie sociale, société et socialisation, la famille et les dynamiques familiales, vie en collectivité, communication, activités sociales et de loisir, animation...

Domaine de formation 4 : 147h
Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d’intervention :
Cadres juridiques et éthiques, développement psycho-affectif de l’individu, développement physiologique, handicaps, maladies et conséquences, projets personnalisés, dispositifs d’aide...

Domaine de formation 5 : 91h
Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement de l’information :
Travail en équipe, partenariat, tri des informations, approche multimédia, écrits professionnels...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Pédagogie interactive et participative, travaux dirigés, actions collectives, soutenances orales...
- Cours magistraux et interactifs assurés par des formateurs permanents et extérieurs, agréés et reconnus.
- Suivi des parcours assurés par les formateurs permanents.

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- Évaluation des acquis tout au long de la formation.
- Épreuves de certification par domaine de compétences et évaluation de la pratique.

Public :

- Toute personne souhaitant se former à un métier de l’aide à la personne.
- Accessible aux personnes en situations de handicap.

Prérequis :

- Aucun. Dossier de candidature et épreuve orale ou entretien de positionnement, selon le cas. (Cf. arrêté du 30/08/21).

Inscriptions :

- Inscriptions ouvertes de juillet à novembre.

Débouchés :

- Emploi dans le secteur du handicap, de la protection de l’enfance, du vieillissement de la personne, du social, en établissement social ou médico-social, ou à domicile, dans le cadre d’associations, dans le secteur public...
- Poursuites d’études : vers d’autres métiers de l’éducatif et du social comme TISF ou ME de niveau 4

Validation de formation :

Diplôme d’Etat et attestation de formation et de compétences.

